



le travail

du permanent

VOL. I NO. 37

INFORMATION

6 OCTOBRE 1967

Nos représentants aux CEGEP font face à certains problèmes

Une douzaine de Collèges d'enseignement général et professionnel sont en plein fonctionnement au Québec, certains depuis juillet dernier, d'autres depuis le mois de septembre seulement. En effet, les cinq CEGEP de la région de Montréal ont été créés à la toute dernière minute et ne fonctionnent donc que depuis quelques semaines.

Dans un tableau ci-contre, on peut voir de quels milieux viennent les cinq premiers administrateurs de ces collèges. Le milieu ouvrier ou professionnel

(dans le sens de métiers techniques) y est très peu représenté. Nous devons voir, lors de la création des autres collèges au cours de la prochaine année, à assurer une plus grande participation de ce milieu. Quant à la CSN, elle compte actuellement quatre représentants, délégués par la centrale ou par les conseils centraux concernés.

Nos représentants sont, à Québec: Roland Martel (Collège de Limoilou) et Jacques Archambault (Collège de Ste-Foy), au Saguenay Lac St-Jean:

Emilien St-Jean (Collège de Jonquière), et à Montréal: Robert Sauvé (Collège Maisonneuve). Déjà nos "administrateurs" délégués sont aux prises avec des problèmes et des situations qui leur demandent d'être très vigilants.

A-T-ON "VENDU" LES CEGEP?

C'est à se demander actuellement si le gouvernement a voulu "vendre" le Bill 21 aux collèges classiques. En effet, il est prévu au budget des CEGEP (dont l'argent vient directement du gouvernement) un certain montant pour "une affiliation possible" des collèges à une fédération quelconque. Or, le montant d'argent qui est prévu à cette fin (\$8.00 par élève inscrit au collège, par année) est exactement le montant de l'affiliation à l'actuelle Fédération des Collèges Classiques.

Mais, réaliste, la FCC a annoncé dernièrement aux collèges qu'elle allait se faire disparaître à son prochain congrès pour former une nouvelle structure à deux têtes: une Association des Collèges du Québec (CEGEP) et une Association des Collèges Indépendants du Québec, réunies sous un même toit.

Le montant d'argent qui est prévu au budget des CEGEP irait donc à cette Association des Collèges du Québec (l'ancienne FCC). En 1971, quand tous les collèges seront formés (35 au total), 125,000 élèves y seront inscrits et l'Association en question recevra la coquette somme de \$1 million de dollars par année, somme prise à même les fonds publics! Et la FCC annonce volontiers aujourd'hui que le ministre Bertrand et le ministère de l'Éducation sont d'accord pour une affiliation des CEGEP à la FCC réformée; de là à conclure qu'on s'est entendu en haut lieu, il n'y a qu'un pas...

(Suite à la page 2)

Une certaine disproportion...

Voici de quels milieux viennent les cinq premiers administrateurs des 12 CEGEP actuellement constitués. Ces Collèges sont situés à Ste-Foy, Limoilou, Rimouski, Hull, Chicoutimi, Jonquière, Rouyn, Longueuil, Maisonneuve, Ahuntsic, Salaberry et Lionel Groulx (Ste-Thérèse).

PRESIDENTS (12)

Professionnels.....	7
(3 avocats, 1 notaire, 1 comptable et 2 ingénieurs).....	
Industriels.....	3
Institutions financières.....	1
Homme d'affaires.....	1

DIRECTEURS (48)

CSN.....	4
Professionnels.....	15
(4 avocats, 3 médecins, 2 ingénieurs, 2 notaires, 1 optométriste, 1 biochimiste, 2 comptables)	

Institutions financières.....	5
Commissions scolaires.....	3
Industriels.....	4
Hommes d'affaires.....	2
Commerçants.....	2
Fonctionnaires.....	2
Administrateurs.....	2
Clergé.....	1
Courtiers.....	4
Directeur Revue financière.....	1
Universitaire.....	1
Cadre.....	1
ICEA.....	1

TOTAL (60)

Professions libérales.....	14
Autres professions.....	8
Total:.....(36.6%).....	22
Industriels.....	7
Administrateurs.....	2
Total:.....(15%).....	9
Hommes d'affaires.....	3
Commerçants.....	2
Courtiers.....	4
Institutions financières.....	6
Total:.....(25%).....	15
Milieu du travail.....(6.6%).....	4
Divers.....(16.6%).....	10

Un conflit important: le transport

Au moment d'écrire cet article, la grève du transport à Montréal se déroule toujours: autobus et métro sont arrêtés. Seuls, à l'Expo, l'Expo-Express continue à fonctionner. Cette grève implique plus de 6,100 employés de la Compagnie de Transport de Montréal, répartis dans cinq syndicats: transport (chauffeurs, garages, entretien et caissiers), contremaîtres, inspecteurs, agents de la sécurité et employés de bureau.

On se souvient qu'en 1965, le syndicat du transport avait fait une grève de 14 jours, au moment de sa première négociation avec la CSN. Cette année, les quatre autres syndicats négocient leur première convention collective: ils n'avaient pas de syndicat auparavant.

La grève a été déclenchée dans la nuit du 20 au 21 septembre dernier, à la suite de l'envoi par la CTM d'une lettre avisant les syndicats de cadres (contremaîtres et inspecteurs) qu'ils n'étaient plus reconnus pour le moment par la compagnie et qu'on verrait à régler leur convention quand les autres seraient réglées. Comme tous les employés de la CTM avaient fait un front uni pour leurs négociations, c'est d'un commun accord qu'ils ont tous débrayé pour appuyer leurs confrères visés par cette lettre.

La grève a pris la CTM par surprise et quelques jours plus tard, M. L'Allier, président de la compagnie, annonçait qu'il acceptait de négocier avec les syndicats de cadres. Mais il était trop

tard: les employés n'avaient pas l'intention de rentrer avant qu'on en soit venu à une entente sur toutes les conventions.

Les chauffeurs

Lors du déclenchement de la grève, le syndicat du transport n'avait pas encore réglé les clauses de sous-contrats, de droits acquis et quelques autres clauses non-matérielles. Sur le plan monétaire, ils demandaient les mêmes bénéfices marginaux que la Ville de Montréal a accordés à ses manuels au printemps dernier; par exemple, 3 semaines de vacances après 5 ans (CTM l'offre après 7 ans) et 4 semaines après 15 ans (CTM l'offre après 19 ans). Au plan des salaires, la demande s'échelonne, pour de 0 à 24 mois d'emploi, de \$2.77 à \$3.50 l'heure. La dernière offre de la CTM est de \$3.02 au lieu de \$3.50 l'heure.

La convention accordée par la Ville de Montréal à ses manuels devrait, quant à nous, inciter la CTM à réviser ses critères de salaires. En effet, selon l'évaluation des tâches qui a été faite à la ville, d'après le procédé C.W.S. (basé sur la responsabilité du travail plutôt que sur des qualifications strictement techniques), l'opérateur de balai mécanique reçoit \$3.32 l'heure. Nous prétendons qu'à responsabilités comparables, le chauffeur d'autobus devrait recevoir sinon plus du moins autant que l'opérateur de balai.

(Suite à la page 3)

Les CEGEP

(Suite de la page 1)

La position de la CSN, qui défendent ses administrateurs: il faudrait d'abord voir si les CEGEP ont besoin de se regrouper dans une Association quelle qu'elle soit; si oui, il faudrait au moins attendre que tous les CEGEP soient créés; enfin, le montant de la cotisation pourrait être beaucoup moins élevé et une fois les frais d'administration de l'Association soustraits, le reste du montant devrait aller dans un fonds commun à tous les collèges qui servirait à payer les volumes scolaires des étudiants qui ne sont pas actuellement gratuits; ce qui est un recul puisque les étudiants des écoles techniques, dans l'ancien système, avaient leurs livres gratuitement.

LES DEBOUCHES DES ETUDIANTS SITUATION DRAMATIQUE

En ce domaine, la situation n'est pas rose. Pour ce qui est des débouchés au plan universitaire, les ententes sont faites et les étudiants devront être acceptés dès que les premiers finissants sortiront des CEGEP. En effet, les six universités du Québec ont accepté les "profils d'accueil" ou les "crédits" qu'auront les étudiants au sortir du

collège. Seules quatre facultés ne les ont pas acceptés (il n'y a pas, à tout le moins, d'entente encore); ce sont la médecine, le Droit (sauf à Montréal, qui a accepté), la théologie et la bibliéconomie.

Mais dans le cas des cours dits professionnels, c'est un gros zéro. Aucun inventaire du marché de la main-d'oeuvre provincial ou régional n'a été fait de sorte que nous risquons de former des "chômeurs instruits" et rien d'autre. L'Opération-Départ a donné quelques bons indices de la situation dans certaines régions mais dans d'autres, elle n'est pas complète ni utile. Et pourtant, le ministère et ses spécialistes, ainsi que la Commission Parent, ont calculé que 70% des étudiants des CEGEP suivront des cours professionnels!

La situation est dramatique et la CSN, avec l'appui de tous les corps intéressés, devra faire pression sur tous les ministères concernés pour que l'inventaire des marchés de la main-d'oeuvre soit fait dans les plus brefs délais. Cet inventaire devrait être mené par un comité provincial pour que les décisions prises soient coordonnées à ce plan, mais il devrait être fait sur le plan territorial pour tenir compte des besoins de chaque région.

Dans les douze collèges existants, on remarque également que les mêmes options, à peu de différences près, se retrouvent partout: elles touchent au secteur professionnel mais elles demeurent hors du domaine technique. Une coordination au niveau provincial devient urgente, sinon tous les CEGEP donneront bientôt des cours d'enseignement général surtout et très peu d'enseignement professionnel sauf là où il y a des écoles techniques.

L'EDUCATION DES ADULTES

C'est aussi une responsabilité des CEGEP mais les cours aux adultes ne sont pas gratuits. A ce point de vue, la Loi est à amender; en effet, l'article 24 de la Loi prévoit que l'enseignement sera gratuit pour toute personne dont la fonction principale est d'étudier. Les adultes des cours du soir ne peuvent donc pas entrer dans cette catégorie et le ministère demande aux CEGEP de s'autofinancer pour ce qui est de ces cours. Encore un travail que la CSN aura à faire: tenter de rendre cet enseignement gratuit en faisant pression sur le gouvernement, même si en ce domaine, le fédéral s'est déjà implanté.

(suite de la page 3)

Les 4 autres syndicats

Les quatre autres syndicats négocient leur première convention et au moment du déclenchement de la grève, aucune clause n'était réglée. Ils demandent, entre autres, pour ce qui est des clauses non-matérielles, d'avoir la même chose que le syndicat du transport (évaluation de tâches, procédure de griefs, etc.). A cela, la CTM répond que c'est impossible parce qu'il s'agit d'un jeune syndicat et qu'il n'y a pas là de chauffeurs!

Quant aux salaires, ces employés demandent une augmentation de 25% basée sur le salaire réel (parce qu'il n'existe aucune liste des salaires dans ces secteurs et qu'il peut y avoir par exemple 150 salaires différents dans un groupe de 200 personnes). Si cette liste pouvait leur être fournie, ils demanderaient également de procéder à l'élaboration d'une véritable échelle de salaires à la suite d'une évaluation des tâches.

C'est le juge François Chevalier, de Hull, qui a été nommé par le gouvernement provincial comme médiateur dans ce conflit.

Les mineurs de Matagami

Les mineurs de Matagami, membres des Métallos-Unis d'Amérique, menacent de faire une grève le 8 octobre, à l'instar de leurs confrères de Chibougamau. Ils en ont assez et la menace d'une grève le 8 a l'effet d'une bombe dans tout le Nord-Ouest.

M. Guy Larivière, directeur du syndicat local, a énuméré une dizaine de griefs. Les deux principaux portent sur les retards dans le paiement des primes de production (bonis) et sur la décision de la compagnie de porter à \$2.75 par jour (une hausse de 75 cents) la pension dans les "bunk-houses", des camps qui dominent le paysage des villes minières. La hausse de pension, qui doit entrer en vigueur le 8 octobre, semble être la goutte qui fait déborder le vase. Elle représente un coût de quelque 13 cents l'heure et arrive au moment où les mineurs ont droit à une nouvelle hausse de salaire de 16 cents l'heure. L'augmentation de salaire, s'en trouverait annulée pour le groupe de mineurs le plus volatile, le plus enclin à la révolte, ceux pour qui l'isolement de la ville minière est multiplié par l'austère promiscuité du camp, ceux qui n'ont pas de famille en ville, et pas d'intérêt permanent à y protéger.

Aux yeux des mineurs, encore une fois, il s'agit de la dernière goutte. Les dirigeants locaux se plaignent en effet des retards accumulés dans le règlement des griefs courants. Ils affirment que depuis la signature du contrat, on n'a réglé qu'un seul grief, touchant à un avertissement écrit qu'on voulait supprimer d'un dossier. Une trentaine d'autres restent en souffrance. Tous sont renvoyés à l'arbitrage, sans jamais être réglés en discussion directe entre le syndicat local et le gérant de la mine. Or l'arbitrage, et réunir une telle faune à Matagami n'est pas chose facile.

Les dirigeants syndicaux avaient l'impression ces temps derniers que le groupe Noranda s'appropriait à prendre un virage dans ses politiques ouvrières traditionnelles. L'évolution de la situation à Matagami dira si ce vent nouveau a réussi à se rendre jusqu'aux confins de la Baie James ou s'il ne souffle que dans les bureaux de Montréal et de Toronto.

(Ces informations sont tirées de "Le Devoir", article d'Evelyn Dumas-Gagnon, 20 septembre 1967.)

Gagnants du tournoi de golf

La journée du tournoi de golf, le 30 septembre dernier, a été une réussite à tous les points de vue. Au dîner, on comptait 127 personnes et la soirée s'est terminée aux petites heures du matin. Quant au tournoi lui-même, il y avait tellement de participants qu'à midi des départs se faisaient encore.

Voici la liste des gagnants de trophées :

Trophée Dow, pour le meilleur joueur : Allan McHugh, secrétaire du syndicat des Agents de la Paix;

Trophée pour la meilleure joueuse : Raymonde Laberge, membre du syndicat de la Domtar à Beauharnois;

Trophée pour ceux qui ont frappé le plus grand nombre de coups de bâtons (1) : Stan Cheski, permanent au bureau de Montréal; Mme Jean-Paul Brousseau;

Trophée pour celle qui a frappé le plus grand nombre de coups pour un seul trou du parcours : Lucette Lafrance, bureau de Québec.

Les deuxièmes prix sont allés à Claude Papillon et Diane Côté, du bureau de Québec (fonctionnaires). Le trophée Dow est un trophée permanent qui sera disputé chaque année dorénavant. Le prix de la meilleure équipe est allé à Allan McHugh, Donat Legault, Réjean Parent et Raymond Pion.

Congrès de la FTQ

Cliche: les syndicats sont dans une impasse

par Evelyn Dumas-Gagnon

Le syndicalisme est dans une impasse, il va bientôt aboutir à un mur, a déclaré hier au congrès de la Fédération des travailleurs du Québec M. Robert Cliche, chef québécois du Nouveau parti démocratique. La seule issue, c'est l'adhésion des travailleurs sans distinction de centrale à un parti de masse qui pourra réaliser le socialisme démocratique.

"Votre syndicalisme ne débouche sur rien", a dit M. Cliche, affirmant que les victoires salariales ne sont acquises qu'au moment où les employeurs le veulent bien, et que les employeurs rattrapent ensuite ce qu'ils ont perdu en augmentant la marge des profits. "Vous obtenez des hausses de salaires, mais vous êtes absents aux décisions qui se prennent dans les entreprises. Vous croyez que nous vivons en démocratie parlementaire? Les décisions qui nous font vivre ou nous font crever sont prises à l'extérieur du parlement, dans les grands mono-

poles, et sont ensuite exécutées par des technocrates qui font partie des mêmes clubs et viennent des mêmes écoles que les dirigeants d'entreprise."

Prenant comme exemple les cas qu'il a constatés lors d'un récent voyage sur la Côte Nord, et plus précisément la fermeture subite de Clarke City, M. Cliche a dit: "Lorsque j'entends des éditorialistes et autres supposés gardiens de la morale traditionnelle protester contre l'irresponsabilité des chefs syndicaux, j'ai hâte de les entendre protester contre un système qui permet à des compagnies de disposer de la vie même des gens sans qu'ils aient un mot à dire". Quant au syndicalisme, "vous avez contesté les effets du capitalisme, mais vous avez oublié de contester le capitalisme lui-même".

(Le Devoir, 5 octobre 1967)

Un bilan et une analyse des soulèvements noirs aux États-Unis

par René Centassi, de l'AFP

Article tiré de "Le Devoir",
19 septembre 1967.

... Il est incontestable que les révoltes noires, qu'elles aient été spontanées, comme de nombreux indices semblent l'indiquer, ou qu'elles aient obéi à des mots d'ordre, comme le soupçonnent certains, ont produit l'effet d'un véritable coup de fouet sur la plupart des organisations noires des États-Unis. Celles qui, préconisant la non-violence et un patient dialogue avec la majorité blanche, risquaient de se laisser dépasser par un mouvement d'exaspération générale n'ont pas été les moins sensibles à l'avertissement.

Ce sont donc des personnalités noires de toutes tendances politiques qui, au lendemain des désordres raciaux de Newark (27 morts, plus de 2,000 blessés), convergèrent vers la plus grande ville du New Jersey pour prendre part à la conférence du "pouvoir noir" et définir les moyens propres à faire des divers mouvements noirs une force politique agissante.

Ce qui en résulta, avant même que la semaine tragique de Détroit (43 morts dans les émeutes du 23 au 27 juillet) n'accélérait le processus, sonna le glas des rêves d'intégration raciale: certaines des résolutions adoptées à Newark mettaient l'accent sur le conflit d'intérêt opposant Noirs et Blancs américains, sur la nécessité de créer une nation noire à côté de la nation blanche et sur l'existence de valeurs physiques, culturelles et morales différentes de celles des Blancs, valeurs que les jeunes Noirs ont le devoir de sauvegarder, si nécessaire en usant de la force.

Les leaders noirs modérés ne parurent pas tous s'offusquer de ce catéchisme du "pouvoir noir".

M. Whitney M. Young, directeur de la "National Urban League", s'associa pleinement aux conclusions de la conférence visant "à éliminer tout sentiment d'infériorité" parmi les Noirs et "à organiser les communautés noires" en marge des blanches: "Tous les autres groupes ethniques ont dû, dans le passé, s'engager dans des efforts similaires, fit-il remarquer, et ils n'eurent le pouvoir qu'après".

M. Roy Wilkins, directeur de l'"association pour le progrès des gens de couleur", soutint que les militants du "pouvoir noir", en secourant utilement Blancs et Noirs, faisaient, en définitive, "plus de bien que de mal".

Placé à la croisée des chemins, le pasteur Martin Luther King opéra, lui aussi, un déplacement tactique. Devant le congrès annuel de la "Southern christian leadership conference", il rejeta la responsabilité des récents troubles raciaux, non pas sur les émeutiers, mais sur la "politique de la société blanche" et appela les Noirs à jeter la perturbation dans l'économie de cette société par des manifestations massives d'indiscipline civique. Et, résolu à ne pas laisser l'initiative aux tenants de la manière forte, le prix Nobel de la paix préconisa une série de conférences régionales sur "l'unité afro-américaine" avec tous les secteurs de la communauté noire, révolutionnaire compris, en même temps qu'il déclenchait une campagne destinée à réveiller le "sentiment de la négritude" chez les Noirs des États-Unis et à leur restituer un orgueil racial que des siècles d'oppression et de misère ont fini par éteindre: la notion de "pouvoir spirituel noir", seule capable, selon le Dr King, de "sauver la nation", venait édulcorer celle, plus brutale, de "pouvoir noir" tout court.

Les problèmes à résoudre sur le plan pratique (logement, éducation, emploi, etc.) restent entiers depuis des années et leur solution étant, comme toute, subordonnée au bon vouloir de la population blanche, peu encline, semble-t-il, à appliquer rapidement les mesures financières appropriées, les Noirs prennent donc leur sort entre leurs mains: le "pouvoir noir", de quelque qualificatif qu'on l'affuble, aura pour objectif de doter les Noirs américains d'une autorité suffisante pour s'assurer, à l'école, au travail, dans la vie familiale, les chances déjà offertes aux Blancs par une société où prospérité et disparités de conditions créent un mélange explosif.

En voulant noyer le Noir dans la masse blanche (89 pour cent de la population des États-Unis) sans lui apporter de sécurité, l'intégrationnisme a fait faillite. On s'en rend bien compte à Milwaukee, où, malgré le courage d'un

jeune abbé blanc, à la tête d'une croisade dont son archevêque a fini par épouser la cause, l'obstination des Noirs à obtenir un traitement équitable en matière de logements se heurte, depuis vingt jours, à la haine de la population blanche, ce qui, une fois de plus, démontre que le racisme est un plat que les Américains dits "caucasiens" mangent volontiers.

De cette faillite, l'"été racial" de 1967 a donc fait le constat. Il faut maintenant renforcer les bases politiques de la communauté noire et la regrouper au lieu de la disperser. Tous les leaders noirs en sont conscients.

"Nous devons gouverner nos propres communautés et en finir avec ces hommes d'affaires noirs qui, leurs bénéfices en poche, délaissent nos quartiers pour la banlieue", a dit l'extrémiste Stokely Carmichael, mettant ainsi l'accent sur un aspect particulier du drame qui se joue entre frères ennemis.

Ce langage diffère-t-il tellement de celui du modéré Melvin King, quand il déclara: "Le développement d'une communauté n'est-il pas en contradiction avec le processus historique américain qui veut que les groupes ethniques soient préparés à s'intégrer à la société"?

Certes, le style varie d'un homme à l'autre, les moyens auxquels chacun se propose de recourir présentent de grandes dissemblances, mais l'orientation, elle, est désormais fondamentalement la même pour tous.

On peut aller jusqu'à penser qu'en ameutant l'opinion publique du monde entier ou en faisant la tournée des pays socialistes, un Rap Brown ou un Carmichael songent moins à s'engager qu'à épouvanter l'administration démocrate et à la contraindre à prendre des dispositions avant l'été 1968. Pour le moment, le président Johnson est imperturbable. Aux revendications des Noirs, il a opposé, jeudi un mur d'irréalisme, en exécutant d'une seule phrase les responsables des désordres raciaux, qualifiés de "misérables et vulgaires propagandistes", mais sans souffler mot de ce qu'il estime utile de faire pour éviter la répétition de tels incidents l'année prochaine.